



Comité de Quartier Sainte-Marie

Compte-rendu de la réunion du 22 mai 2024

La réunion débute à 20 heures et se déroule en présence de :

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe, responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Marie SAYERSE : Éluée référente du quartier

Chantal LECOMTE : Éluée référente du quartier

Flora LAPERNE : Conseillère Municipale

Michel BARRERE : Correspondant du quartier

Céline BODET : Éluée référente du quartier (absente - excusée)

Pierre CLAVERIE : Correspondant du quartier (absent - excusé)

Jean-Max DUCOUSSO : Correspondant du quartier (absent - excusé)

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

c-bodet@oloron-ste-marie.fr

m-sayerse@oloron-ste-marie.fr

c-lecomte@oloron-ste-marie.fr

1) Questions / Réponses

Point 173 : Rue de Révol

a) Le comité demande que soit déplacé le panneau sens interdit jugé trop bas.

Réponse : Le panneau ne peut être remonté. En effet, il serait trop proche du croisement avec la rue Auguste Peyré et non visible.

b) Les voitures stationnent sur le trottoir. Les piétons, poussettes, vélos doivent se déporter sur la route.

Réponse : Cette remarque a bien été transmise au service de la Police Municipale.

c) La balayeuse passe en sens interdit et se retrouve face aux véhicules qui montent.

Réponse : Cette remarque a bien été transmise au conducteur de la balayeuse qui respectera le sens interdit.

d) Demande de poser un panneau de stationnement interdit en bas de la résidence Anastique. Le stationnement des voitures qui utilisent le passage pour se rendre à la propriété (dans le prolongement) gênent la résidente du rez-de-chaussée (personne à mobilité réduite).

Réponse : Il s'agit d'une résidence privée.

e) Le réverbère en haut de la rue à gauche serait à remplacer ou au moins à nettoyer.

Réponse : Les Services Techniques sont intervenus.

f) La vitesse des véhicules est excessive.

Réponse : Un suivi des vitesses est en cours (mise en place de campagnes de radar).

g) Les cyclistes ne respectent pas les piétons.

Réponse : Le mobilier de signalisation est en attente de réception.

h) Beaucoup de chiens non tenus en laisse.

i) Le passage piéton qui était en haut de la rue n'a pas été remis après les travaux.

Réponse : Le passage piéton a été retracé.

Point 174 : Rue St Grat

a) Au n°9 de la rue, certaines dalles des caniveaux sont cassées.

Réponse : Les Services Techniques ont réparé les plus dangereuses.

b) Les grilles d'évacuation le long de la rue sont descellées et provoquent des nuisances sonores.

Réponse : Les Services Techniques ont bien noté cette remarque pour intervention.

c) Vitesse des véhicules excessive avec beaucoup de passage.

Réponse : Les Services Techniques vont effectuer des analyses de trafic et de vitesse.

Point 175 : Rue du Corps Franc Pommies

a) Le comité se questionne sur la pertinence des 4 places de stationnement en bout de rue (en rejoignant le Boulevard François Mitterrand).

Réponse : Ces places sont nécessaires pour les riverains.

b) Demande de sens unique.

Réponse : Le trafic est essentiellement des habitants de cette rue. Voir avis des riverains + gestion de l'accès au lycée.

c) La route est à refaire.

Les trottoirs sont impraticables.

Réponse : Ces travaux n'ont pas été intégrés au budget voirie pour le moment.

Ces demandes seront évoquées lors de la construction du budget 2025.

e) La vitesse des véhicules est excessive.

Réponse : Les Services Techniques vont effectuer des analyses de trafic et de vitesse.

Point 176 : Place de la Cathédrale

Une place pourrait se libérer devant la maison de retraite l'Age d'Or (actuellement occupée par du mobilier urbain).

Réponse : Les Services Techniques vont étudier la possibilité en fonction de l'utilisation de l'arceau vélos.

Point 177 : Rue des chemins de Compostelle

Un lampadaire est défectueux (derrière Bricomarché).

Réponse : Il s'agit d'un chemin privé.

Point 178 : Chemin du château d'eau

a) Le chemin est en mauvais état dû au passage des camions.

Réponse : Les Services Techniques sont intervenus.

b) Le caniveau est bouché, en haut de la collinette après le château d'eau. Demande de curage des fossés.

Réponse : Les Services Techniques sont intervenus.

Point 179 : Rue Frédéric Ariès

Derrière le magasin Action, des arbres sont trop hauts.

Réponse : Cet espace est privé. Un courrier va être envoyé au propriétaire.

Point 180 : Rue des Barats (Bordatto)

Un courrier peut-il être envoyé au propriétaire au sujet de l'entretien (ronces et herbes qui dépassent) ?

Réponse : Oui, les Services Techniques vont renouveler la demande.

Point 181 : Rue Joseph Vigneau

Des nuisances sonores et visuelles sont provoquées par un garagiste installé dans cette rue (essais de voitures, stationnement sur le trottoir). Le comité demande si cette activité est bien autorisée ?

Point 182 : Rue Édouard Herriot

Les trottoirs sont en mauvais état.

Réponse : Une réfection goudronnage en régie est prévue en septembre/octobre. La largeur actuelle ne permet pas de faire une réfection définitive.

Point 183 : Avenue Charles et Henri Moureu

Beaucoup de circulation dans cette rue qui n'a pas de bande cyclable pour les vélos.

Réponse : Il existe un projet de réfection totale de la rue qui sera proposé lors du futur budget.

Point 184 : Rue Roquemaurel

Un participant a plusieurs requêtes pour cette rue. Son numéro est communiqué aux Services Techniques pour prise de contact.

Réponse : Les Services Techniques vont prendre contact avec la personne.

La maison « abandonnée » rue du Pic d'Anie a été nettoyée – des remerciements sont adressés aux services de la Ville.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mercredi 18 septembre 2024 à 20h à l'ancienne mairie.